



Compte rendu CTL du 17 mars 2022

L'ordre du jour de ce comité technique local était l'emploi de 26 752 € du fonds d'amélioration des conditions de vie des agents.

FO DGFIP05 a lu une déclaration liminaire (voir ci joint) pour réclamer encore et toujours l'augmentation de la valeur du point d'indice avec de réelles négociations sur les rémunérations. Le dégel du point d'indice est annoncé, mais après les élections présidentielles...après les futures élections législatives...et après une loi de finances rectificative votée par le nouveau Parlement. Voilà une méthode très particulière de répondre aux justes revendications des agents publics dont la perte du pouvoir d'achat s'élève à 22 % depuis 2000. FO ne peut se satisfaire de ce genre de promesse.

Ce fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail ne constitue donc qu'un piètre palliatif ! Mais sachant qu'en l'absence d'accord des organisations syndicales, l'enveloppe serait redistribuée aux autres départements, **FO DGFIP05** s'est inscrite dès le mois de décembre 2021 dans un processus de négociations afin d'obtenir le maximum pour les agents. **Il n'était pas concevable pour nous de perdre cette somme, destinée aux agents du 05 !**

FO DGFIP05 a formulé des propositions :

- l'achat des gourdes isothermes
- l'aménagement de salle de convivialité et de détente sur les sites de Gap, Embrun et Briançon
- des sièges chauffants et massants
- des séances de sophrologie – relaxation – gestion du stress.

FO DGFIP05 se félicite de l'acceptation d'une grande partie de ses propositions. Pour autant nous regrettons que les sièges aient été refusés au motif « c'est bête et non collectif ». Cette réponse est, quant à elle, loin d'être constructive !

L'achat de **baby-foot** proposé par le directeur est une idée qui peut faire sourire de prime abord. Mais pas **FO DGFIP05**. L'utilisation de ce fonds est un exercice compliqué et délicat, dans un contexte international tendu, des prix qui flambent, la maison DGFIP qui brûle...

Quel serait le message envoyé en décidant cet achat ?

FO DGFIP 05 a donc voté **CONTRE** ce dernier projet.

Comme d'habitude, **FO DGFIP05** est présent et se bat pour les agents !